

France

03/02/2023

La production industrielle française continue de rattraper son retard

La production industrielle française a continué de progresser en décembre, mais n'est toujours pas revenu à son niveau d'avant pandémie. Alors que le choc de 2022 doit encore être complètement digéré par les entreprises françaises, les perspectives pour 2023 restent modérées.

Hausse de la production industrielle

La production industrielle française a augmenté de 1.1% sur un mois en décembre 2022, après +2% en novembre, grâce à un rebond de la production d'électricité. La production manufacturière a elle augmenté de 0.3% sur un mois en décembre, après +2.4% en novembre. Ce rebond s'explique d'abord par la fabrication de matériel de transport, qui continue à rebondir après des mois de perturbation sur les chaînes d'approvisionnement. La production de matériel de transport est néanmoins encore 14% inférieure à son niveau d'avant la pandémie. En décembre, la cokéfaction et raffinage progresse également rapidement, poursuivant ainsi son rétablissement après les grèves d'octobre qui avait fait chuter la production de 4.7% sur un mois. La fabrication de biens d'équipement est en baisse de 3.3% en décembre et la production agro-alimentaire chute de 1.7%.

In fine, sur un an, la production manufacturière française a augmenté de 3.6%. Une progression plus rapide que le PIB (+2.6% en 2022). Néanmoins, le retard de 2020 et 2021 n'a toujours pas été rattrapé. A la fin 2022, la production manufacturière française se trouvait toujours légèrement inférieur à son niveau d'avant pandémie, alors que le PIB était 1.2% supérieur. Notons également que, selon les données détaillées du PIB publiées cette semaine par l'INSEE, la valeur ajoutée du secteur manufacturier a diminué de 0.5% au quatrième trimestre 2022, malgré la hausse de la production sur la même période.

L'année 2023 attendue en mode mineur

L'année 2022 a donc été synonyme de rattrapage pour l'industrie française. Qu'attendre de 2023 ? D'une part, grâce aux moindres difficultés sur les chaînes d'approvisionnement, la production de matériel de transport devrait continuer son rattrapage, ce qui boostera l'ensemble de la production manufacturière française. D'autre part, depuis le début de l'année, l'optimisme semble être de retour grâce à la chute des prix de l'énergie sur les marchés internationaux et la réouverture de la Chine, conduisant à des révisions à la hausse des perspectives de croissance. Gare néanmoins à l'excès d'optimisme. Le choc de 2022 doit encore être complètement digéré par les entreprises françaises. Ainsi, dans une récente étude qui tient compte des types de contrats existants en France, l'INSEE estime ainsi que la plus grande partie de la hausse des factures d'électricité des entreprises doit encore avoir lieu. Alors que les factures ont augmenté en moyenne de 30% en 2022 pour les entreprises des secteurs de l'agriculture et de l'industrie, une hausse de 92% est attendues pour 2023. L'étude de l'INSEE se basant sur des données récoltées en novembre avant la dégringolade des prix internationaux de l'énergie, la hausse des factures pour 2023 est peut-être surestimée. Néanmoins, il ne fait peu de doute que les factures énergétiques des entreprises augmenteront plus en 2023 qu'en 2022 en France, et ce malgré la chute sur des prix « spots » sur les marchés. Cela risque de conduire à un affaiblissement marqué de la production industrielle. En outre, le ralentissement économique mondial, notamment en Europe et aux Etats-Unis, et la hausse des taux d'intérêts qui renchérit le coût du financement pour les entreprises risquent également de peser sur les perspectives industrielles en 2023. Dès lors, la contribution de l'industrie à la croissance de 2023 sera limitée. Nous tablons sur une croissance du PIB de 0.4% sur l'ensemble de 2023, après +2.6% en 2022.

Charlotte de Montpellier
Senior Economist
Charlotte.de.Montpellier@ing.com
+32 473 63 49 28

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Bank NV, succursale en France ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. ING ne peut être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes pour donner suite à l'utilisation de cette publication. Sauf indication contraire, les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication (nom de l'entité juridique locale) est agréée par la banque centrale néerlandaise et est supervisée par la Banque centrale européenne (BCE), la banque centrale néerlandaise (DNB) et l'autorité des marchés financiers néerlandaise (AFM). ING Bank N.V. est enregistrée aux Pays-Bas (n° 33031431 au registre commercial d'Amsterdam). (Ajouter le régulateur local. Vérifier s'il doit aussi être fait référence à la DNB et à la BCE. Vérifier si les références aux autorités britanniques et américaines peuvent être supprimées vu que le rapport local ne sera pas publié en anglais).

Au Royaume-Uni, cette publication est approuvée et/ou communiquée par la succursale londonienne de ING Bank N.V. (ING Bank N.V., London Branch). ING Bank N.V., London Branch, est assujettie, de façon restreinte, à la réglementation de la Financial Conduct Authority (FCA). ING Bank N.V., London branch, est enregistrée en Angleterre (n° BR000341) à 8-10 Moorgate, London EC2 6DA.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.